

Astuces de tri

La communauté d'agglomération la Riviera du Levant s'investit au quotidien dans la mise en place d'outils et d'actions visant à optimiser le service de collecte, à favoriser et à faciliter les gestes de tri.

Tri sélectif : poursuivons nos efforts !

La compétence "collecte et traitement des déchets ménagers" exercée par la Communauté d'Agglomération implique de nombreux services, actions et équipements, qui mobilisent une trentaine d'agents. Conducteurs de bennes, de camions, agents de collecte ou d'accueil travaillent au quotidien dans les trois déchetteries, au siège et sur le terrain auprès des habitants.

Pourquoi trier ?

Trier les déchets ménagers est un geste simple, civique et fondamental qui participe à la fois à la protection de l'environnement, à la préservation des ressources naturelles et à la maîtrise des consommations d'énergie, en offrant une seconde vie aux matériaux. Les emballages représentent environ la moitié du volume des déchets produits et un gisement de plus en plus important avec l'évolution technologique et l'extension progressive du recyclage à de nouveaux matériaux. Exemple récent : les emballages en plastique sont maintenant tous recyclables de crème, barquettes de beurre, cellophane, tube de dentifrice...).

D'un point de vue budgétaire, le geste de tri est générateur de recettes, dont l'impact est loin d'être négligeable pour les finances publiques. En effet, les matériaux triés (plastiques, acier, verre, papier,...) et collectés sont ensuite rachetés à la CARL par des repreneurs qui se chargent de leur recyclage. Un exemple : l'éco-organisme Citéo soutient financièrement l'Agglomération dans sa démarche, à hauteur de 75 000 € en 2018.

L'Agglomération doit payer pour l'élimination des ordures ménagères, qui sont enfouies sur le site de SITA ESPERANCE, à hauteur de 61 € la tonne.

Comment trier ?

A vos bacs, prêts, triez :

- › Les contenants en plastique, les canettes, les produits d'hygiène et les cartons
- › Les contenants d'hygiène corporelle (déodorants, crèmes et autres produits corporels)
- › Les cartons qu'il faut démonter avant de les jeter
- › Les canettes et bouteilles en plastique (petites et grandes) qu'il vaut mieux aplatir plutôt que les compresser

Attention :

- › Les briques alimentaires (de jus ou de lait), les bouteilles en verre, la vaisselle jetable, les pots de yaourts, les sachets en plastique et les emballages alimentaires ne sont pas acceptés dans la poubelle jaune
- › Les contenants ne nécessitent pas de lavage avant de les jeter
- › Les contenants en verre sans les capuchons uniquement dans les bornes d'apport volontaire
- › Les grands cartons sont les bienvenus dans les déchèteries



«La Riviera du Levant, un territoire durable »



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉRIADE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00